Festival des 2, 3 et 4 août 2018

Réservation(s)

A- *Le violon virtuose*, Vadim Tchijik église de Branceilles jeudi 2 août 20 h 30

B- Mouss' Idir, *récital de blues*, église de Marcillac-la-Croze vendredi 3 août 20 h 30

C- Stefan Cassar, *récital de piano*, église de Meyssac samedi 4 août 20 h 30

Le tarif plein est pour 1 (A, B ou C), 2 (AB, AC ou BC) ou 3 (ABC) spectacle(s) à15/25/33 €

le tarif réduit à 10/17/22 € www.nouvelles-renaissances.fr/programme2018.pdf

Tarif réduit : moins de 15 ans, chômeur, RSA, étudiant, minimum vieillesse, groupe de 10 personnes, membre d'une école de musique ou d'art. ***L'adhésion qui est de 5 € en tarif plein et 2 € en tarif réduit (mêmes conditions que pour les billets sauf groupe et évidemment membre de l'association) donne obligatoirement droit à un tarif réduit.***

Ne pas oublier à 15 h samedi 4 Août à l'église de Meyssac démonstration gratuite pour les enfants (5 à 12 ans) des instruments par Stefan Cassar (piano) et Mouss' Idir (contrebasse).

www.nouvelles-renaissances.fr **contact@nouvelles-renaissances.fr** - tel : 0663 798 767

Vos numéros de téléphone et courriel nous serviront pour vous tenir informé(e)(s) en cas de problème. Le chèque est à envoyer à l'association *Nouvelles Renaissances*, libellé au nom de celle-ci à Nouvelles Renaissances Mairie, La Barrière, 19500 Marcillace-la-Croze. Les billets seront tenus à disposition à l'accueil du récital, ou du premier des récitals en cas où plusieurs sont réservés.

Prénom	Nom	Téléphone	Courriel	Type A/B/C AB/AC/BC ABC	Billet 15/10 € 25/17 € 33/22 €	Adhésion 5/2 €
			Total par genre			
			Total Général			

Le chèque est à envoyer libellé au nom de l'association à celle-ci avec ce formulaire (partie sous les pointillés)

Nouvelles Renaissances

Mairie La Barrière

19500 Marcillac-la-Croze

Les billets seront tenus à disposition à l'accueil du récital, ou du premier des récitals en cas où plusieurs sont réservés.